

Marche à suivre et conseils pour participer à un culte au travers d'une réunion (meeting) par ZOOM

Rejoindre une réunion (meeting) par ZOOM – vers.05

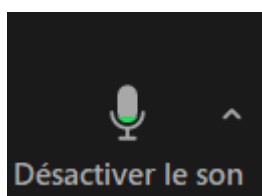
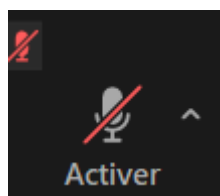
Pour pouvoir participer à un meeting ZOOM il faut avoir obtenu le lien de la réunion (ou le numéro de ID).

Si on a le lien, par exemple reçu par e-mail, lorsque l'on clique sur le lien de la réunion, cela ouvre une page web et soit on demande de lancer le client ZOOM s'il est déjà installé ou sinon de le télécharger. S'il est déjà installé on clique sur « Ouvrir Zoom Meeting », et ensuite on nous demande de rejoindre l'audio par ordinateur, c'est à dire de rejoindre le meeting en utilisant l'audio de votre ordinateur. Vous cliquez sur ce bouton avec ce texte et vous rejoindrez la réunion.

Mettez le mode de la réunion en mode plein écran en haut à droite de la fenêtre de la réunion ZOOM (aussi touches Alt + F sous Windows) et ensuite assurer-vous que votre microphone est en mode « désactiver le son » (en bas à droite).

En effet pendant un culte, au travers de ZOOM, on demande que chacun mette son microphone sur « Désactiver le son », pour qu'il n'y ait pas de bruit de fonds. Et si certaines personnes doivent intervenir – lecteurs ou autres – il faut simplement supprimer cette désactivation du son pendant que l'on prend la parole et la réactiver après. Cela peut se fait en tapant sur la barre espace. Chaque frappe change l'activation ou désactivation de son microphone. Une barre se met en travers de l'icône microphone quand le son est désactivé.

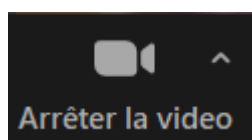
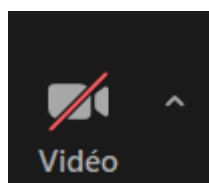
Dans le cas des cultes ZOOM cette désactivation du son sera faite par le coordinateur de cette réunion par ZOOM ou vous pourrez le faire vous-même. L'icône est en général en bas à gauche de l'écran mais pourrait être ailleurs sur l'écran de la réunion ZOOM.



Icône à cliquer pour activer ou désactiver le son. Quand le son est désactivé il y a une barre rouge en travers de l'image du microphone, comme sur l'image à gauche. Pour activer le son de son microphone il faut cliquer dessus. Pour le désactiver cliquer à nouveau.

Pour un culte par ZOOM, chacun peut choisir d'activer ou non sa vidéo. Si elle n'est pas activée le nom donné pour son compte apparaît, si on en a un, sinon ce n'est pas le cas. Donc l'activation de la vidéo n'est pas du tout obligatoire, mais tout à fait possible.

Cette activation ou non de la vidéo se fait en bas à gauche de la fenêtre du meeting ZOOM. A côté de l'activation ou désactivation du son.



Icônes à cliquer pour activer ou désactiver (arrêter) la vidéo. Quand la vidéo est désactivée il y a une barre rouge en travers de l'image d'une caméra, comme sur l'image à gauche. Pour activer l'image de sa caméra il faut cliquer dessus. Pour l'arrêter cliquer à nouveau sur l'icône.

Attention au partage d'écran – Gestion du partage d'écran

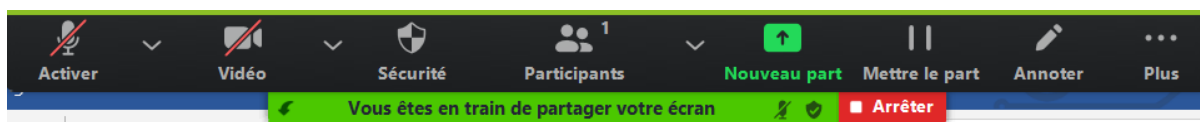
Le partage d'écran est réservé aux intervenants qui ont été désigné à l'avance pour partager leur écran ou un programme spécifique (comme une présentation PowerPoint).

Merci de ne pas cliquer pas sur l'icône suivante, sauf si c'est votre tour de le faire :



Si vous avez cliqué non-intentionnellement dessus et ensuite vous avez cliqué sur « Partager », vous êtes ensuite en mode « Partage d'écran ». Et cela peut empêcher d'autres participants de partager eux-mêmes leur écran ou de voir les participants, ou d'autres intervenants d'intervenir.

Pas de problème, s'il y a ce partage de votre écran. Vous verrez à ce moment-là vers le haut de votre écran une de ces deux groupes d'icônes. Toutes ou seulement les deux du dessous.



Il suffit de cliquer sur le bouton en ROUGE avec la commande « Arrêtez ». Une fois que vous avez cliquer dessus le partage d'écran s'arrête effectivement. Merci.

Ensuite il y a plusieurs possibilités de voir les personnes qui participent à la réunion. Pour mieux voir celui qui parle on peut choisir l'option souhaitée, en haut à droite de l'écran.

Format Plein écran

Nous conseillons de choisir le format plein écran en haut à droite de la fenêtre de la réunion ZOOM (aussi touches Alt + F sous Windows). **Ensuite on peut choisir le mode d'affichage des participants.**

Intervenant actif – ce mode est conseillé quand il y a de nombreux participants.

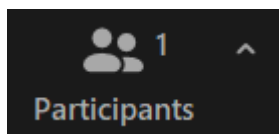
Le format Intervenant actif est utilisé par défaut. La fenêtre la plus grande se placera sur la personne ayant la parole. S'il s'agit d'une réunion en tête à tête, votre vidéo sera affichée en haut et celle de l'autre participant en bas.

Vue Galerie

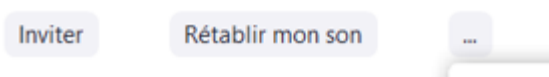
Vous pouvez également choisir d'afficher votre vidéo en vue Galerie. Lorsque vous utilisez la vue Galerie, vous pourrez voir jusqu'à 49 participants à la fois, et aurez une flèche pour parcourir les autres participants.

Pour lever la main, pour demander de prendre la parole avant d'intervenir (questions ou autres..)

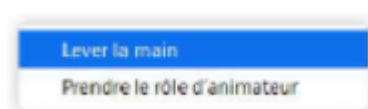
1) Merci de cliquer sur l'icône participants pour avoir la fenêtre avec la liste des participants :



2) En bas de la fenêtre qui s'ouvre « participants », cliquer sur les 3 points en-bas à droite :



3) Choisir "Lever la main":



La suite est pour ceux qui n'ont pas encore installé le logiciel client de ZOOM sur leur ordinateur. Si le client n'est pas installé, lors du lancement de la réunion il vous sera demandé de le télécharger. C'est mieux de le faire avant la réunion. Cela permet aussi de tester sa caméra et son microphone avant la réunion, ce qui est peut-être utile, mais n'est pas une nécessité.

Comment installer le logiciel client – l'application ZOOM – sur son ordinateur

L'application client zoom peut être téléchargée sous sur ce lien :

<https://zoom.us/download>

Et ensuite l'installer en double cliquant sur le fichier exécutable en .exe comme pour d'autres programmes et logiciels.

Conseil pour tester votre microphone et votre vidéo avant la réunion ou le culte par ZOOM

Si vous voulez faire usage de votre microphone pour parler et/ou de votre vidéo, vous pouvez le faire si vous avez installé l'application client ZOOM sur votre ordinateur.

Une fois l'application installée et ouverte, vous cliquez en haut à droite sur paramètre et vous pouvez tester la vidéo et le microphone. Cliquer simplement sur vidéo ou microphone et il y a différents tests possibles. Sous vidéo vous devriez pouvoir voir la vidéo activée vous voir en vidéo.

Si l'un ou l'autre ne fonctionne pas assurez-vous que sous les paramètres Windows de sécurité, vous avez autorisé l'accès à votre caméra et votre microphone pour les applications.

Chercher sous paramètres de confidentialité de la caméra ou du microphone, et assurez-vous de l'autorisation d'accès aux applications.

Créer un compte gratuit – ceci est optionnel et surtout utile si on souhaite pouvoir créer soi-même une réunion privée

Une fois le logiciel installé vous pouvez créer un compte gratuit qui vous permet aussi de créer des réunions, pour une durée illimitée si pas plus de trois participants et jusqu'à 40 minutes s'il y a plus de 3 participants. L'application permet aussi de modifier les paramètres et de faire des tests.

Ce compte peut-être crée sur le site de <https://zoom.us/fr-fr/freesignup.html> et ou sur le site www.zoom.us et en haut à droite « créer un compte ». Saisissez votre adresse e-mail. Vous recevrez alors un e-mail de la part de Zoom (no-reply@zoom.us). Dans cet e-mail, cliquez sur Activer le compte. Et vous pouvez ensuite introduire votre identifiant et votre mot de passe dans l'application client ZOOM sur votre ordinateur.

EERV - Paroisse Cheseaux-Romanel - Vers. 05 – 30.11.2020